MORGES RÉGION

DEMANDE D'ADHESION

À retourner à:

Morges Région Tourisme
Rue du Château 2
Case postale 55
1110 Morges 1

Organisation/établissement: _____

Description de l'activité: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Titre/fonction: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Lieu: _____

Téléphone: _____ Natel: _____

Fax: _____ Email: _____

Site internet: _____

Demande à être membre dans la catégorie suivante:
Merci de cocher la case correspondant à votre activité

Cotisations
(montant par an)

A. Membres institutionnels

B. Membres supporters

☐ 1. Membre individuel	CHF 50.-
☐ 2. Couple sympathisant	CHF 80.-
☐ 3. Associations, Fondations, Sociétés locales et régionales, groupements professionnels, etc.	CHF 150.-
☐ 4. Entreprises supporters	CHF 200.-

C. Membres professionnels

5. Hébergements

☐ A) Parahôtellerie (chambres d'hôtes, appartements de vacances, B&B, etc.)	CHF 250.-
☐ B) Auberges, motels, pensions, établissements hôteliers non classés 1* / 1* sup / 2* / 2* sup.	CHF 300.-
☐ C) Hôtels 3* ou 3* sup	CHF 400.-
☐ D) Hôtels 4* ou 5*	CHF 600.-
☐ E) Autres hébergements (campings, auberges de jeunesse, instituts, écoles, etc.)	CHF 400.-

➔Voir au verso

6. Restauration (selon licence)

☐	Buvettes d'alpage, tables d'hôtes, etc.	CHF 200.-
☐	Cafés, tea-rooms, bars, etc.	CHF 300.-
☐	Restaurants	CHF 400.-

7. Producteurs locaux et artisans, fermes agriouristiques

☐	Fermes agritouristiques, gîtes ruraux	CHF 250.-
☐	Producteurs, artisans, vignerons, caves coopératives, viticulteurs, etc	CHF 300.-

8. Tourisme, Culture et Loisirs

☐	Châteaux, musées, théâtres, galeries d'art et d'exposition, cinémas, centres de loisirs, etc	CHF 400.-
☐	Lieux événementiels, centres de congrès, salles de spectacles, etc.	CHF 400.-
☐	Manifestations, festivals, fêtes, etc.	CHF 400.-
☐	Sites touristiques, parcs de loisirs, maisons thématiques, etc.	CHF 400.-

9. Activités commerciales

☐	Commerces, sociétés de service	CHF 400.-
☐	Grandes surfaces, industries, grandes entreprises. etc.	CHF 400.-
☐	Professions libérales, agences de voyages, agences immobilières	CHF 400.-

D. Membres Premium	CHF 1'500.-/an sur 2 an au minimum

E. Supplément communes hors régionalisation (uniquement pour les membres professionnels)* *A payer si votre activité ou votre hébergement (uniquement pour les membres professionnels) est situé sur le territoire des communes du district de Morges ne participant pas financièrement à la régionalisation du tourisme ou se situant hors district de Morges	+CHF 200.-

Dans le montant de la cotisation est inclus un forfait marketing de Fr. 80.- par an

Une structure ayant 2 entités distinctes avec gestion indépendante complétera
2 bulletins d'adhésion distincts et s'acquittera deux fois de la cotisation correspondante

Pour les cas particuliers n'entrant dans aucune de ces catégories,
nous vous prions de prendre contact avec notre office du tourisme.

L'adhésion à Morges Région Tourisme est valable un an, du 1er janvier au 31 décembre.

Date : _____ Timbre et signature : _____

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter
Morges Région Tourisme - rue du Château 2 - case postale 55 - 1110 Morges 1 - tél. 021 801 32 33 - fax 021 801 31 30
info@morges-tourisme.ch

Morges, mai 2018